

## Loi de santé : l'Ordre contre-attaque



Privés de leur droit de parole dans la préparation de la Loi de santé par Marisol Touraine, les médecins auront à la rentrée une chance de se faire entendre. Et c'est l'Ordre qui entend leur donner la parole. Le président Patrick Bouet a annoncé la tenue d'une vaste concertation de quatre mois, pour rappeler les attentes des médecins à Marisol Touraine, juste avant la grande Conférence nationale de santé annoncée en janvier par Manuel Valls. Et surtout, pour préparer la prochaine loi santé, qu'il juge inévitable.

**"Nous avons un rendez-vous avec l'avenir, il faudra être prêts."** Cette échéance, dont le Dr Patrick Bouet, président du Conseil de l'Ordre, a annoncé la préparation ce matin, ce n'est pas le vote de la Loi de santé. Encore moins la grande Conférence nationale de santé, prévue pour janvier prochain. Ces rendez-vous-là ne suscitent guère d'espoirs chez le généraliste.

**"Nous serons très exigeants sur les contenus et les objectifs de cette conférence"**

**"Nous irons à la Conférence nationale de santé, mais nous irons sans illusions"**, a indiqué le Dr Bouet, ironisant sur le fait que deux jours seulement soient prévus, alors qu'il s'agit de repenser tout le système de santé du pays. **"S'il s'agit d'avoir une réunion à visée politique, qui évacue les problèmes, nous serons très exigeants sur les contenus et les objectifs de cette conférence"**, a prévenu le président de l'Ordre. Pour autant, il ne s'agit pas d'attendre, les bras croisés, que cette grand-messe passe. **"Nous allons prendre la préparation à bras le**

**corps. Pendant les quatre mois qui vont précéder la Conférence, nous allons faire parler les médecins, écouter ce qu'ils ont à dire et porter leurs préoccupations**", a confié Patrick Bouet, annonçant ce qui s'apparente à une Conférence parallèle, une sorte de 'shadow cabinet' du rendez-vous promis par Marisol Touraine et Manuel Valls en janvier.

Pour le président de l'Ordre, il s'agit de se préparer à la prochaine loi de santé qui ne manquera pas de voir le jour dans un court délai, tant celle portée par Marisol Touraine, à ses yeux, a manqué ses objectifs. **"Après HPST (Hôpital, patients, santé et territoires) après la Loi de modernisation du système de santé, nous aurons avant 2020, à parler d'un nouveau texte. Les enseignements de HPST auraient pu servir au gouvernement. Ça n'a pas été le cas. Nous allons être amenés à réfléchir à nouveau à l'organisation de notre système de santé, c'est inévitable. Et nous devons nous y préparer dès maintenant"**, estime le Dr Bouet, pour qui le texte de Marisol Touraine est passé à côté de l'impératif de remettre à plat le système actuel, que reconnaissent pourtant tous les acteurs.

Tout un programme, s'étalant de septembre à décembre, a été prévu. La concertation prendra plusieurs formes. D'une part, il s'agit d'entendre ce qu'ont à dire les médecins, à travers la France. **"Nous organiserons des rencontres dans les Conseils départementaux"**, a annoncé Patrick Bouet. Une sorte de "road show", selon ses mots. D'autre part, un questionnaire sera envoyé aux médecins. **"Nous pouvons toucher 180 000 médecins en temps réel, nous allons nous en donner les moyens. Ce questionnaire permettra de recueillir leurs attentes, leurs exigences"**, a précisé le Dr Bouet.

Mais les professionnels de santé ne seront pas les seuls concernés par cette vaste enquête. **"Nous voulons aussi nous adresser à la population générale. Nous allons lancer un sondage pour mesurer les attentes des usagers. C'est important de voir, en miroir, ce qu'attend la population française."**

**"Nous lançons ce challenge. Pour l'Ordre, c'est une première."**

Enfin, dernière étape, mais pas des moindres, un cycle de 10 réunions avec une soixantaine d'acteurs du monde de la santé seront organisées dès le mois de septembre. Seront conviés à ces réunions, les représentants des professionnels - **"des syndicats de médecine scolaire aux syndicats libéraux en passant par la FHF et la FHP"** -, les acteurs de la formation, les institutions – HAS, ANSM, CNAM... -, des parlementaires travaillant sur les dossiers de santé, les

autres ordres, les mutualistes et organismes complémentaires, des **"libres penseurs"...** **"Les invitations partiront en juillet"**, a indiqué le président de l'Ordre.

**"La restitution de ce travail se fera en décembre. Une synthèse et une communication seront remis à tous les acteurs"**, comme un document inaugural de la Conférence de janvier. **"Nous voulons dire ce que les médecins attendent, nous assurer que les conditions de leur liberté et de leur indépendance seront garanties. C'est une prise de responsabilité de la profession dans l'organisation du système de santé"**, a indiqué Patrick Bouet, tout en se défendant d'empiéter sur le territoire syndicat et de porter des revendications professionnelles. **"Nous lançons ce challenge. Pour l'Ordre, c'est une première."**

Ce grand mouvement de consultation des médecins, et du monde de la santé dans son ensemble, a tout d'une réponse à ce qui, aux yeux de la majorité des médecins libéraux, a cruellement manqué au projet de loi de Marisol Touraine. Il s'agit clairement de rendre la parole qui avait été confisquée dans le cadre de la préparation de la loi de Santé. **"L'Ordre a tenté une discussion a posteriori, puisqu'a priori il n'y a pas eu d'invitation. Nous avons choisi de dire au gouvernement qu'il se trompait. Mais nous n'avons pas été entendus. Aujourd'hui, nous appelons les médecins à se rassembler, à faire valoir leurs positions. L'affrontement a été recherché et existe donc. Il aurait fallu du dialogue, de la préparation en amont pour éviter le conflit. L'Etat a la responsabilité de parler avec les professionnels de santé, et non pas d'exacerber les antagonismes"**, a taclé le président de l'Ordre.

Voilà pour **«l'erreur de stratégie"**. Mais le Dr Bouet n'est pas non plus avare concernant les erreurs dans le contenu même du projet de loi. **"Ce texte n'est pas la solution que nous attendions"**, regrette Patrick Bouet.

### **"Le tiers payant ne doit pas être un dogme politique"**

Si la généralisation du tiers payant a cristallisé les mécontentements, ce n'est pas le point qui fâche le plus le CNOM. **"Sur ce sujet, nous avons une position différente des structures professionnelles. Nous n'avons pas d'obstacle déontologique à sa mise en application, à plusieurs conditions."** Le tiers payant ne doit pas être une obligation, sa généralisation doit être progressive, il doit y avoir un financeur et un flux unique et ce doit être simple pour les professionnels. **«Mais le tiers payant ne doit pas être un dogme politique. Il faut obtenir l'adhésion des professionnels de santé. Telle qu'elle est prévue par le texte aujourd'hui, cette réforme porte les germes d'une profonde division."**

Ce qui inquiète franchement l'Ordre, en revanche, c'est la **"super-administration"** qui se dessine via les 13 nouvelles ARS. **«Ce qui nous dérange, c'est le renforcement des pouvoirs des ARS, et l'absence de contre-pouvoir dans les territoires. La loi de santé ne garantit pas un**

**système équitable. Il y aura autant d'initiatives différentes que de régions. Il faut un contre-pouvoir, porté par les professionnels et les usagers de santé, ainsi que par les acteurs des collectivités territoriales. Ces acteurs doivent être placés dans un annuaire, et entourer le directeur général de l'ARS. Cette proposition n'a pas été suivie jusqu'à présent, mais la raison l'emportera. La démocratie sanitaire tant vantée n'existe pas. Elle reste à inventer."**

D'autre part, l'Ordre considère qu'un autre point fait étrangement défaut au projet de Marisol Touraine : **"Il manque tout le volet formation ! Dans une réforme, il faut commencer par le début, et remettre à plat le système de formation"**, pointe Patrick Bouet. **"Les suicides à Cluj, cette situation dramatique, interpelle la France par rapport au numerus clausus et aux ECN. Ces dispositifs, censés assurer une régulation n'apportent pas de réponse satisfaisante. D'une part parce qu'il existe des moyens légaux de contourner le numerus clausus et de revenir en France passer les ECN. D'autre part parce que 25% des inscrits à l'Ordre chaque année ont des diplômes étrangers**», rappelle le président du CNOM. **"Il faut repenser, retravailler les mécanismes de sélection et de concours. Ça passe, par exemple, par la prise en compte de la motivation et plus seulement des résultats aux examens."**

**"Il faut que les étudiants puissent choisir leur mode d'exercice"**

Et il faut reconsidérer la question de la désertification médicale d'un point de vue européen. **"Croire qu'il s'agit d'un problème franco-français est une erreur. C'est un problème européen. La Roumanie est à l'aube d'un désastre sanitaire ! Deux tiers des médecins formés en Roumanie quittent le territoire... Il faut que les Ordres européens saisissent leurs gouvernements, pour leur dire qu'on ne peut pas continuer comme ça."**

Par ailleurs, le Dr Bouet suggère que les étudiants soient plongés plus tôt dans leur environnement professionnel. **"Il faut qu'ils connaissent l'ensemble des éléments de leur environnement professionnel, et qu'ils puissent choisir leur mode d'exercice."** Aujourd'hui, seuls 15% des nouveaux inscrits s'installent en libéral. Le chiffre bondit au bout de cinq ans d'exercice. **«L'apprentissage du libéral se fait pendant les cinq premières années d'exercice, il ne se fait pas pendant les études alors qu'il permettrait un meilleur équilibre à l'installation."**

A la fin de l'année, le ministère de la Santé devrait donc recevoir un cahier de doléances reprenant ces points et d'autres qui ne manqueront pas de surgir. Et même si Marisol Touraine n'a pas été à l'écoute ces derniers mois, Patrick Bouet s'adresse déjà à celui ou celle qui la remplacera. **"De gauche ou de droite, nous misons sur la prise de conscience de la nécessité de la réforme de la santé."** Les débats ne font que commencer.

